

Réussir le débarras d'une maison : la méthode pour ne rien oublier

Préparation et cadre légal

- Respecter le délai légal de 4 mois après un décès avant de disposer des biens meubles.
- Photographier chaque pièce et l'intérieur des meubles pour constituer un inventaire en cas de succession ou de litige.
- Rassembler les documents administratifs et les factures d'achat des objets de valeur pour justifier leur estimation.
- Solliciter un commissaire-priseur pour l'inventaire officiel des objets de valeur afin d'éviter les sous-estimations.

Organisation du tri efficace

- Appliquer la méthode des 4 catégories : à conserver, à vendre, à donner/recycler, et à jeter.
- S'équiper de protections individuelles (gants épais, chaussures de sécurité, masques) pour manipuler les objets en toute sécurité.
- Contacter les associations locales ou structures solidaires (type Emmaüs) au moins 2 semaines à l'avance pour organiser les dons.

Logistique et évacuation

- Louer un camion de déménagement adapté au cubage estimé, en prévoyant une marge de sécurité de 10 à 15 % pour les encombrants.
- Vérifier les conditions d'accès, les déchets interdits et les limites de volume des déchetteries locales avant le jour J.
- Résilier les contrats d'énergie (électricité, gaz) et d'eau dans les 15 jours suivant le débarras complet du logement.